



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 13 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 08 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Patrick GUIGNIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT, Michel MARTOIA, Valérie ESCOFFIER.

Excusés : Sandrine BOSCARO, Emile BUCH pouvoir à Michel JEANNIN, Michel PLEUCHOT pouvoir à Marijane GEISSLER.

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_13_13102025

13. Mise à jour réglementaire des contrats de location de garages fermés, situés place de la Mairie.

Madame le Maire rappelle le travail effectué depuis plusieurs années pour la régularisation des contrats de location des logements communaux. Ce travail étant mené à terme, elle explique que les services municipaux travaillent sur la mise à jour réglementaire des locations de garage et places de stationnement.

Après plusieurs temps de recherche, les services ont établi l'absence de documents juridiquement fiables pour l'encadrement des locations d'un certain nombre de garages fermés situés place de la Mairie et loués depuis plusieurs années.

Il est donc proposé au Conseil municipal de régulariser à compter du 1^{er} novembre 2025 la situation de l'ensemble des locations des garages fermés par l'édition de baux spécifiques et leur signature par chacune des parties.

Les garages fermés concernés sont :

Nom prénom	N° garage	Délibération existante (sans bail associé)	Prix mensuel 2025
Biurrarena José	3	D du 29_07_2014	30.07€
Fontebasso Pierre	4		30.07€
Lazerrini Pierre	5		30.07€
Boulle Fernand	7		30.07€
Pichand Véronique	8	D du 29_07_2014	30.07€
Lafage Claudine	9		30.07€
Bevilacqua Umberto	10		30.07€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Valide cette mise à jour réglementaire et remercie les services communaux pour le travail accompli sur le dossier,

Autorise le Maire à signer les contrats de location avec chaque locataire des garages fermés situés place de la Mairie à compter du 1^{er} novembre 2025 dans les conditions existantes et mentionnés dans le tableau suivant :

Nom prénom	N° garage	Délibération existante (sans bail associé)	Prix mensuel 2025
Biurrarena José	3	D du 29_07_2014	30.07€
Fontebasso Pierre	4		30.07€
Lazerrini Pierre	5		30.07€
Boulle Fernand	7		30.07€
Pichand Véronique	8	D du 29_07_2014	30.07€
Lafage Claudine	9		30.07€
Bevilacqua Umberto	10		30.07€

Dit que la décision n° 25-011 du 25 septembre 2025 prise pour encadrer cette mise à jour mais comportant des erreurs matérielles est annulée et remplacée par la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
 Elodie JODAR



Certifiée exécutoire compte tenu
 de la transmission à la Préfecture
 et de la publication sur le site internet
 de la commune www.susville.fr
 le 15 octobre 2025.
 Le Maire, Valérie CHALLON.

Le Maire
 Valérie CHALLON

